



Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports



TABLE DES MATIÈRES

1

Résumé de l'Année du signalement
d'organismes nuisibles
(1^{er} avril 2016 – 31 mars 2017)

Résumé de l'Année du signalement d'organismes nuisibles (1^{er} avril 2016 – 31 mars 2017)

Données disponibles au 1^{er} mars 2017, 15h03

L'Année du signalement d'organismes nuisibles a démarré le 1^{er} avril 2016 et s'achèvera le 31 mars 2017. En mai 2016, un courrier a été adressé aux points de contact officiels de la CIPV pour leur rappeler la nécessité d'effectuer les signalements d'organismes nuisibles. Sur l'ensemble de la période, le Secrétariat de la CIPV a publié chaque mois un bulletin d'information sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC) intitulé «Rappel sur les ONC». Ces bulletins ont porté essentiellement sur des sujets en lien avec le signalement des organismes nuisibles. Le Guide sur les ONC mis à la disposition des points de contact officiels et des éditeurs PPI en 2016 comporte un chapitre détaillé sur la marche à suivre pour créer ou mettre à jour un signalement d'organisme nuisible. Une brochure sur le signalement des organismes nuisibles a également été publiée sur le PPI dans la rubrique relative aux ONC (actuellement disponible en anglais et en français). Par ailleurs, le Secrétariat de la CIPV prévoit de mettre en ligne cinq modules pédagogiques sur les ONC, dont deux consacrés au signalement des organismes nuisibles. Le système de rappel automatique sur les ONC via le PPI, opérationnel depuis juillet 2016, a envoyé aux points de contact officiels deux courriels de rappel sur les signalements d'organismes nuisibles (en août 2017 et février 2017). Le nombre de signalements d'organismes nuisibles mis à jour par les pays en 2016 a ainsi augmenté de 36 pour cent par rapport à 2015.

Les tableaux ci-dessous offrent un aperçu détaillé, par région, des signalements d'organismes nuisibles publiés sur le PPI par les parties contractantes jusqu'au 1^{er} mars 2017.

Année du signalement d'organismes nuisibles

La présente série de bulletins d'information (1 à 12) sera publiée d'avril 2016 à mars 2017 et traitera des objectifs et du fonctionnement des ONPV. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.

Tableau 1 Signalements d'organismes nuisibles publiés par les parties contractantes (au 1^{er} mars 2017)

Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de signalements
Afrique	50	15	60
Amérique du Nord	2	2	146
Amérique latine et Caraïbes	33	16	92
Asie	25	13	52
Europe	45	18	175
Pacifique Sud-Ouest	13	7	94
Proche-Orient	15	0	0
Total	183	71	619

Les régions les plus actives pendant l'année du signalement d'organismes nuisibles ont été l'Europe et l'Amérique du Nord, avec respectivement 34 et 29 nouveaux signalements publiés. Les deux régions ont également été les plus actives en ce qui concerne la mise à jour des signalements d'organismes nuisibles sur le PPI, avec respectivement 40 et 46 signalements actualisés. Les autres régions ont également été actives. Dix pays (Allemagne, Chypre, Ghana, Lituanie, Malaisie, Pakistan, Philippines, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste et Zambie) ont publié pour la première fois des signalements d'organismes nuisibles. Seule la région Proche-Orient n'a publié aucun signalement d'organisme nuisible au cours de la période.

Tableau 2 Mises à jour de signalements d'organismes nuisibles transmises par les parties contractantes (1^{er} avril 2016 – 1^{er} mars 2017)

Région	Pays	Nouveaux signalements	Signalements actualisés
Afrique	Afrique du Sud, Ghana, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Zambie	14	15
Amérique du Nord	Canada, États-Unis d'Amérique	29	46
Amérique latine et Caraïbes	Barbade, Costa Rica, Guyana, Jamaïque, Nicaragua, Trinité-et-Tobago	11	16
Asie	Japon, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande	12	16
Europe	Chypre, Danemark, Allemagne, Lituanie, Malte, Pays-Bas, République tchèque, Slovaquie, Turquie, Ukraine	34	40
Pacifique Sud-Ouest	Australie	7	8
Proche-Orient		0	0
Total		107	141

Les tableaux ci-dessous offrent un aperçu détaillé, par région, des signalements d'organismes nuisibles transmis par l'ensemble des pays (parties non contractantes et territoires locaux compris) jusqu'au 1^{er} mars 2017.

Tableau 3 Signalements d'organismes nuisibles transmis par l'ensemble des pays (parties non contractantes et territoires locaux compris) jusqu'au 1^{er} mars 2017

Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de signalements
Afrique	55	15	60
Amérique du Nord	2	2	146
Amérique latine et Caraïbes	44	16	92
Asie	29	14	54
Europe	51	18	175
Pacifique Sud-Ouest	23	9	105
Proche-Orient	15	0	0
Total	219	74	632

Tableau 4 Mises à jour de signalements d'organismes nuisibles transmises par l'ensemble des pays (parties non contractantes et territoires locaux compris) entre le 1^{er} avril 2016 et le 1^{er} mars 2017

Région	Pays	Nouveaux signalements	Signalements actualisés
Afrique	Afrique du Sud, Ghana, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Zambie	14	15
Amérique du Nord	Canada, États-Unis d'Amérique	29	46
Amérique latine et Caraïbes	Barbade, Costa Rica, Guyana, Jamaïque, Nicaragua, Trinité-et-Tobago	11	16
Asie	Japon, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste	14	18
Europe	Chypre, Danemark, Allemagne, Lituanie, Malte, Pays-Bas, République tchèque, Slovaquie, Turquie, Ukraine	34	40
Pacifique Sud-Ouest	Australie, Polynésie française	8	9
Proche-Orient		0	0
Total		110	144

Le saviez-vous ?

La République de Gambie est devenue récemment la 183^{ème} partie contractante à la CIPV.

Parmi les ONC, les signalements d'organismes nuisibles constituent la catégorie pour laquelle le nombre de rapports publiés sur le PPI a été le plus élevé (632 d'après les données disponibles au 1er mars 2017). Les signalements d'organismes nuisibles représentent 40 pour cent de l'ensemble des rapports publiés par les pays sur le PPI. Depuis 2005, le nombre de signalements

d'organismes nuisibles est en constante augmentation. Depuis 2012, au moins une cinquantaine de signalements d'organismes nuisibles ont été publiés chaque année. En 2015 et 2016 un nombre record de signalements d'organismes nuisibles ont été publiés: 92 et 98 respectivement, soit près de deux fois plus qu'au cours des années précédentes (2005-2014).

Tableau 5 Total cumulé des signalements d'organismes nuisibles publiés par l'ensemble des pays sur le PPI au cours de la période 2005 - 2016.

Nombre de signalements publiés entre 2005 et 2016 (totaux cumulés)												
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Signalements d'organismes nuisibles	14	42	75	105	144	205	251	309	363	417	509	607

Figure 1 Nombre cumulé de signalements d'organismes nuisibles publiés par année

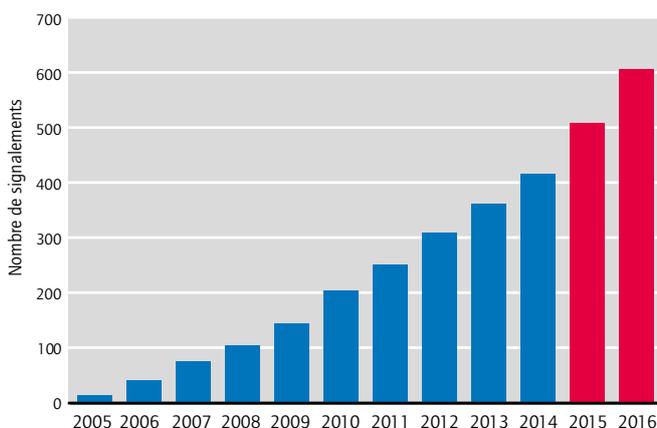
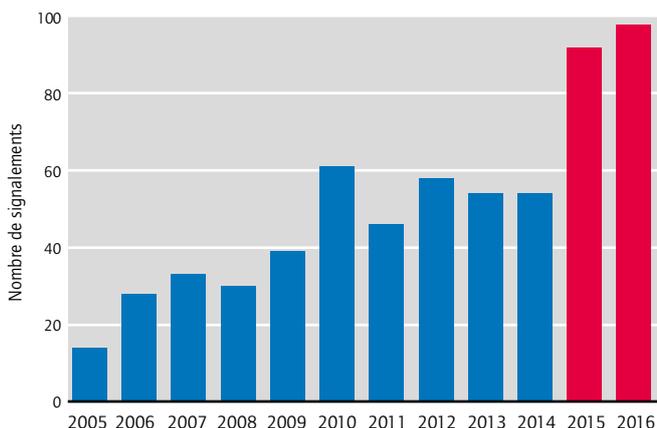


Tableau 6 Nombre de nouveaux signalements d'organismes nuisibles publiés chaque année par l'ensemble des pays sur le PPI (2005 - 2016).

Nombre de signalements publiés entre 2005 et 2016 (par année)												
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Signalements d'organismes nuisibles	14	28	33	30	39	61	46	58	54	54	92	98

Figure 2 Nombre de signalements d'organismes nuisibles publiés par année (2005 - 2016)



Changements de points de contact en janvier et février 2017

En janvier et février 2017, de nouveaux points de contact ont été signalés dans les pays suivants: Égypte, Madagascar, Maroc, Paraguay, République centrafricaine.



Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir
Agissez de façon responsable !

SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international (www.ippc.int/fr)

LIENS UTILES

Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

Formulaire de notification du point de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

Formulaire de notification de l'éditeur PPI

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (Version 1.1, mai 2016)

<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

Informations générales sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-nro-year-of-the-pest-reports/>

Résumé des informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

Liste des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

Résumé des signalements d'organismes nuisibles communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Tél: +39 06 5705 4812

Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int